

PCIE Passeport de Compétences Informatique Européen

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

TALIS DORDOGNE - BERGERAC
ROUSSEAU Vanessa
05.53.22.12.00
v.rousseau@talys-bs.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Le PCIE est le standard international de validation des compétences de base en informatique. Il est destiné à toute personne travaillant quotidiennement avec un ordinateur et atteste du niveau de maîtrise en bureautique

Prérequis pédagogiques :

Le PCIE est le standard international de validation des compétences de base en informatique. Il est destiné à toute personne travaillant quotidiennement avec un ordinateur et atteste du niveau de maîtrise en bureautique

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le PCIE est le standard international de validation des compétences de base en informatique. Il est destiné à toute personne travaillant quotidiennement avec un ordinateur et atteste du niveau de maîtrise en bureautique. Les objectifs sont les suivants: - élever le niveau de compétences des utilisateurs dans l'outil informatique - acquérir de bonnes pratiques dans l'utilisation de l'ordinateur - apporter la preuve de la maîtrise et de la compétence dans les applications bureautiques

Contenu et modalités d'organisation

Les tests du PCIE permettent de savoir précisément le niveau de chaque utilisateur, dans les applications essentielles utilisées quotidiennement. 1. EVALUATION : Mesurer réellement les compétences initiales et identifier les réels besoins 2. FORMATION adaptée et orientée PCIE (bonnes pratiques, règles de productivité,...) en présentiel construite à partir des résultats du test initial et du rapport de diagnostic personnalisé sur l'état des compétences pour chaque module 3. CERTIFICATION : passage du test PCIE : permet la mesure et la valorisation de la progression. - Module 1 : Connaissances générales sur le poste de travail, son environnement, et la Société de l'Information - Module 2 : Gestion des documents (Windows...) - Module 3 : Traitement de texte (Word) - Module 4 : Tableur (Excel) - Module 5 : Base de données (Excel ou Access) - Module 6 : Présentation (Powerpoint) - Module 7 : Navigation Web et messagerie électronique (Outlook, Internet explorer) La certification PCIE est 100% modulaire et aucun des 7 modules n'est obligatoire. Le candidat choisit les modules qu'il veut passer .L'obtention de la certification est soumise à la réussite d'au moins un module. Au départ du processus PCIE, chaque candidat reçoit une carte d'aptitudes européenne unique qui va enregistrer sa réussite aux différents tests PCIE passés. Le candidat peut passer au total 3 fois les modules

Commentaires sur la durée hebdomadaire
positionnement.

Parcours de formation individualisé en fonction du résultat des tests de

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)

PCIE - Passeport de compétences informatique européen - Sans niveau spécifique

MON COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00212238	du 04/01/2021 au 31/12/2021	BERGERAC (24)	TALIS DORDOGNE - BERGERAC		MON COMPTE FORMATION	FPC
00256218	du 04/01/2022 au 31/12/2022	BERGERAC (24)	TALIS DORDOGNE - BERGERAC		MON COMPTE FORMATION	FPC